

“ S’était réjoui de voir que les législateurs de la province de Québec donnaient dans l’intérêt de chaque profession une plus grande autonomie à leur corporation respective représentée par un bureau électif qui étudie et connaît particulièrement la demande d’un candidat à l’étude ou à la pratique d’une des professions libérales.

“ Après une année de cette législation dont la profession médicale n’a eu qu’à se louer nous apprenons qu’un projet de loi est actuellement présenté aux membres de l’assemblée législative de notre province ayant pour but d’enlever déjà au conseil d’administration de la profession médicale ce privilège reçu l’an dernier.

“ La Société Médicale de Montréal connaissant les abus révoltants auxquels une loi semblable, adoptée en 1896, a donné naissance, proteste unanimement et énergiquement contre le projet de loi actuellement présenté à la législature de Québec qui serait encore la cause de troubles et d’abus que les sages législateurs ainsi que le bureau exécutif de notre profession ont pour mission de prévenir.”

*M. Dubé* rapporte l’observation d’un cas de *psoriasis palmaire d’origine spécifique*, fait une description de l’affection et donne le traitement spécifique suivi.

*M. LeSage* fait remarquer que dans tous les cas de syphilis on donne une certaine dose de mercure indifféremment la même à chaque malade, sans tenir compte de la résistance de ce malade, souvent très grande, ni de la nature de la maladie souvent très maligne. Aussi voyons-nous des échecs dans une foule de cas.

Il faut savoir que chaque malade a un coefficient de réaction qui lui est personnel, entraînant *une dose à part, et jamais la même.*

Quant aux injections, dit-il, je donnerais la préférence au *cacodylate de mercure* qui s’emploie en injections sous-cutanées à la dose de 15 à 30 injections avec intervalles de repos de 5 à 6 jours. Ce sel agit rapidement et est indolore.

*M. LeCavelier* rapporte des cas d’insuccès par les injections intra-veineuses, faites par des mains expérimentées; alors que le traitement interne donne d’excellents résultats. Avec la *liqueur de Van-Swieten* il a obtenu des succès remarquables, mais en élevant la dose, dans certains cas, jusqu’à six cuillerées à soupe par jour.